

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

EUGÈNE BOISLANDRY DUBERN

Le « service de l'Assistance publique » en Syrie

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 142-144

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__142_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉS

LE « SERVICE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE » EN SYRIE

Le service de l'Assistance publique en Syrie a publié, au sujet de son fonctionnement dans l'année 1919, un rapport dont nous croyons intéressant d'extraire quelques données. On pourra les comparer plus tard à une organisation régulière.

Pour le moment, il ne s'agit que d'une improvisation du haut commissariat secondé par la Croix-Rouge et par des établissements religieux. Dès que le mandat de la France en Syrie a été reconnu, ses représentants se sont hâtés de prendre les mesures d'assistance les plus urgentes à l'égard d'une population qui mourait de faim et qui, en grande partie, se trouvait sans abri. Le rapport de l'Assistance publique indique ce qui a été fait à trois points de vue :

- 1^o Ravitaillement de la population libanaise;
- 2^o Ouvroirs et asiles pour femmes;
- 3^o Orphelinats d'enfants.

1^o *Ravitaillement*. — Dans les grandes villes, il a été assuré principalement par l'autorité militaire. Il a été complété par la création de quatorze centres secondaires que des auto-camions, anglais d'abord, français ensuite, rattachent presque chaque jour au port de Beyrouth. Les ressources alimentaires apportées dans ces centres secondaires sont répartis entre les indigents par une œuvre de « soupes populaires » qui délivre quotidiennement à chaque personne 300 grammes de pain et une portion chaude de légumes. Il est en effet généralement impossible aux indigents libanais de faire aucune cuisine à domicile. La saison la plus difficile pour eux est celle de l'hiver, tandis qu'en été la nature leur fournit beaucoup du nécessaire : c'est ainsi qu'à Beyrouth le nombre des assistés a été de 10.000 à 12.000 en hiver contre 5.000 à 6.000 en été. En moyenne, pour Beyrouth et le Liban réunis, le nombre d'assistés pendant l'année 1919 a été de 25.000 par jour.

En même temps que les aliments, ont été distribués des vêtements, en nombre malheureusement très insuffisant malgré la bonne volonté déployée.

2^o *Ouvroirs et asiles pour femmes*. — Une grande partie de ces vêtements a été confectionnée dans des ouvroirs, dont le but était plutôt moralisateur et éducatif que productif. Cependant il en est sorti dans l'année plus de 85.000 pièces. La Direction des asiles a inauguré d'autre part une œuvre de jardins et de travail à domicile.

Bien entendu, le nombre des personnes hébergées dans les asiles, de même que celui des personnes ravitaillées, est beaucoup plus élevé en hiver que pendant la belle saison.

3^o *Orphelinats*. — La guerre, la famine et les épidémies ont fait en Orient une quantité innombrable d'orphelins. Il n'a encore été possible d'en secourir directement que fort peu : le rapport n'en compte que 8.000 au maximum. On a, il est vrai, cherché à placer d'autres orphelins dans des familles villageoises. En outre, dès cette même année 1919, les orphelinats ont été transférés de Beyrouth dans les montagnes du Liban, dont le climat est plus sain.

Ces résultats, modestes par rapport à l'immensité des misères à soulager, sont considérables, eu égard aux moyens disponibles dans une première année d'occupation. Ils font honneur à la coopération des autorités publiques avec les institutions de l'initiative privée, et contribuent à entretenir les sentiments déjà anciens de la population syrienne pour la France.

E. B. D.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR ALLEMAND APRÈS LA GUERRE

Réponses aux septième et onzième questions de Bruxelles. — Comment sont établies les statistiques.

Le *Deutsche Economist* du 29 janvier 1921 a publié les informations et commentaires ci-après :

« Commerce extérieur de l'Allemagne en 1911, 1913, 1919 et pendant le premier semestre 1920.

Quantités en milliers de tonnes.

	Importations	Exportations
Moyenne 1911-1913.	70.689	66.155
1919.	9.984	12.085
Janvier-juillet 1920.	8.408	13.018

Valeur en millions de marks.

	Importations		Exportations	
	Marks-papier	Marks-or	Marks-papier	Marks-or
Moyenne 1911-1913 . .	»	10.389	»	9.053
1919.	32.651	6.802 (1)	9.974	2.078 (1)
Janvier-juillet 1920 . .	60.000	4.138 (2)	25.600	1.770 (2)

« Le principal défaut des statistiques d'exportation consiste en ce qu'il n'est pas toujours possible de distinguer clairement s'il s'agit d'exportations faites en exécution de la convention d'armistice ou du traité de paix ou en vertu d'un marché ordinaire. Les livraisons faites pour le compte des réparations sont comprises en partie dans le chiffre d'exportation. Jusqu'à présent, vu les difficultés que présentaient ces évaluations, la valeur des importations n'était pas indiquée lors de l'entrée en Allemagne de marchandises; mais puisque c'est actuellement une nécessité absolue d'avoir des renseignements exacts sur les échanges commerciaux, un décret, qui entrera bientôt en vigueur, prescrit de fournir désormais toutes les indications de valeurs à l'importation. On étudie en outre une loi qui réorganisera complètement l'établissement des statistiques du commerce extérieur allemand.

« Le tableau ci-dessus donne les renseignements les plus récents : il accuse, pour le premier semestre 1920 à notre balance commerciale, un solde débiteur de 35 milliards de marks-papier, c'est-à-dire une moyenne de 6 milliards de marks par mois.

* * *

« En réponse à la onzième question de Bruxelles, le Gouvernement allemand publie le tableau suivant qui donne les chiffres de nos exportations dans quelques pays de l'Europe Centrale, des Balkans et en Autriche-Hongrie.

« Pour rendre possible une comparaison entre les chiffres de l'exportation de janvier-juillet 1920 avec ceux des exportations de 1913, le calcul en marks-papier a été fait sur la base de 14,5 marks-papier égalant 1 mark-or. On n'a pas tenu compte de la dépréciation de la valeur de l'or qui s'est manifestée clairement par la hausse des prix qui atteint même les pays qui ont conservé une monnaie-or.

(1) 1 mark-or = 4,8 marks-papier.

(2) 1 mark-or = 11,5 marks papier.

En milliers de marks.

Pays destinataires	1913	Janvier-juillet 1920	
	Marks-or	Marks-papier	Marks-or
Ensemble des exportations. .	10.097.234	35.788.894	2.467.510
dont en :			
Russie	880.200	881.948	60.824
Autriche-Hongrie.	1.104.832	2.587.493	178.148
Roumanie.	140.032	71.962	4.963
Serbie.	19.409	14.942	1.030
Monténégro	149	22	1
Bulgarie.	30.330	33.116	2.284
Grèce.	24.770	10.858	6.956
Turquie.	98.416	121.794	8.400
Total. . . .	2.298.138	3.812.135	262.906
Pourcentage de ce total par rapport à l'ensemble des exportations.	22,8	10,7	10,7

•
* *

« Il ressort des chiffres précédents que les États à change élevé continuent à écraser l'Allemagne quand elle importe des matières premières; c'est ce qui s'est produit par exemple pour les achats de lin effectués en Lithuanie et pour les marchés de bois passés en Finlande.

« Par contre, il est possible d'exporter dans les pays à change déprécié nos marchandises aux prix pratiqués en Allemagne sans leur faire subir aucune majoration pour le change, et l'industrie allemande est ainsi susceptible d'augmenter ses exportations dans ces pays. Mais ces conditions — favorables en elles-mêmes — n'ont modifié en rien la valeur nominale des exportations allemandes, bien que notre industrie se soit efforcée de tenir compte de la situation du change dans les pays destinataires. »

Il est impossible d'arriver à une certitude quant à la valeur de ces statistiques. Sans doute, on ne peut plus dire, comme en temps normal, que l'Administration se désintéresse des statistiques d'exportations, parce que la sortie des marchandises ne donnait pas lieu à la perception de droits de douane; ayant le souci de l'approvisionnement du pays en changes étrangers, le Gouvernement allemand fait exercer un contrôle minutieux sur la sortie des marchandises et ne l'autorise que sous certaines conditions, même depuis que la plupart des prohibitions relatives au ravitaillement ont été levées. Cependant la fraude a, depuis quelque temps, beaucoup progressé en audace et en ingéniosité, et l'on peut se demander si la publication de statistiques sincères ne se heurte pas à d'autres obstacles.

E. B. D.